République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	SOCIAL	01	INFRASTRUCTURE	01
ECONOMIE	02	RURAL	05	ADMINISTRATION	16
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	05		

N° 1441
21 Novembre 2017
21 November 2017
17H41/5:41 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	79/17/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 79/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PNEUMATIQUES POUR REMORQUES POIDS LOURDS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-12-2017
2	**Reference**	81/17/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°81/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK-UP A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-12-2017
3	**Reference**	80/17/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°80/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR CUISEUR ET NOUVELLE PRESSE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-12-2017
4	**Reference**	n° 04/ AONO./HYDRO-MEKIN/ CIPM/ 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/ AONO./HYDRO-MEKIN/ CIPM/ 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À LA CENTRALE DE MEKIN PAR LOT LOT N°01 : FOURNITURE D'UN MINI-BUS (19 PLACES) LOT N°02: FOURNITURE D'UN VÉHICULE DOUBLE CABINES 4X4
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-12-2017
5	**Reference**	N° 05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/2017 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'INVENTAIRE ET DE SAUVETAGE DES SITES CULTURELS ET ARCHEOLOGIQUES DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2017
6	**Reference**	N°52/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°52/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20 NOV 2017POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-12-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
7	**Reference**	N°005/AONO /IN/CIPM-IN/SC/BMA/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO /IN/CIPM-IN/SC/BMA/2017 DU 21/11/2017 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) POSTE DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-12-2017
8	**Reference**	N° 03 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR POUR LA CANTINE DE LA CITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET-HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2017 IMPUTATION BUDGETAIRE : 60570200
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2017
9	**Reference**	N°51/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/ES/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°51/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/ES/2017 DU 20 NOV 2017 POUR LA MAITRISE D'OEU VRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET NEUF (09)BLOCS LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-12-2017
10	**Reference**	N°049/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°043/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 13/11/2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE OULI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-12-2017
11	**Reference**	N°03/DC/CGGBO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°03/DC/CGGBO/CIPM/2017 DU 10 NOV 2017 POUR LES TRAVAUXDEREFECTION DU BATIMENT DES BUREAUX DE LA CIPM DE LA COMMUNE DE GARIGOMBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-11-2017
12	**Reference**	n°06/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°06/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/207-RELATIVE À LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'IMMEUBLE SIÈGE ET À LA CENTRALE À MEKIN. DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ENVISAGE DE PROCÉDER À LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU CI-APRÈS : A : LIVRAISON IMMEUBLE SIÈGE HYDRO-MEKIN À YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-12-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
13	**Reference**	01/ 17/AAMI/SDCC Lire
	Titre/objet	APPEL A MANISFESTATION D'INTERET N° 01/17/AAMI/SDCC DU 07 NOVEMBRE 2017 PORTANT SUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS POUR L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF A L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, DE PASSATION DES MARCHES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2017
14	**Reference**	017/AMI/PAD/DG/2017 DU 10/11/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/AMI/PAD/DG/2017 DU 10/11/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA NORMALISATION DES ACTIVITES INDUSTRIELLES « PIEDS DANS L'EAU » AU PORT DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE - 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-12-2017
15	**Reference**	018/AMI/PAD/DG/2017 DU10/11/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 018/AMI/PAD/DG/2017 DU10/11/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA NORMALISATION DES EQUIPEMENTS DE MANUTENTION DE LA MARCHANDISE AU PORT DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICES 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-12-2017
16	**Reference**	N°147/AM/CUY/17 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°147/AM/CUY/17 DU 06 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2017
17	**Reference**	N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 17NOVEMBRE 2017 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 « AQUISITION DU MATERIEL ROULANT» POUR L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 022/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU LOGICIEL SIM_BA DANS 136 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)DATE : 17 NOVEMBRE 2017FINANCEMENT : IDA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
19	**Reference**	N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENT »AU PROFITDU PERSONNEL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	004/C/COB/ CIPM/ 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/COB/ CIPM/ 2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 6 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 17NOVEMBRE 2017 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 « AQUISITION DU MATERIEL ROULANT» POUR L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 022/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU LOGICIEL SIM_BA DANS 136 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)DATE : 17 NOVEMBRE 2017FINANCEMENT : IDA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENT »AU PROFITDU PERSONNEL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	088/D/PR/MINMAP/SG/DRCÉ/SMAS/ 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°088/D/PR/MINMAP/SG/DRCÉ/SMAS/ 2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0074 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER SIMBOCK AU LIEU DIT ANTENNE MTN (RESIDENCE MINFOF) - COLLEGE JESUS MARIE ET ENTREE MAKANG BAR - COLLEGE JESUS MARIE ? MAKANG BAR, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	091/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°091/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070 /AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE NITOUKOU (HANGAR DE 28 COMPTOIRS, DEUX BLOCS DE 10 BOUTIQUES CHACUN ET DEUX BLOCS DE 4 LATRINES CHACUN), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	092/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°092/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°075 /AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE ONZE(11) FORAGES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AKONO, DU MBAM ET KIM ET DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	DÉCISION N°1931-17/DG/PAD DU 02/11/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1931-17/DG/PAD DU 02/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES (ETH) SARL, BP 15 BAFOUSSAM, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2017 19 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS DU QUAI 51 AU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	089/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°089/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER SIMBOCK AU LIEU DIT ANTENNE MTN (RESIDENCE MINFOF) - COLLEGE JESUS MARIE ET ENTREE MAKANG BAR - COLLEGE JESUS MARIE - MAKANG BAR, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
29	**Reference**	090/D/PR/MINMAP/SG/DCE/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°090/D/PR/MINMAP/SG/DCE/SMI/2017 DU13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034 BIS 3 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N°058/DM/C/M/GGBO/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°058 /DM/C /M/GGBO/17PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/AONR/CGGBO/CIPM/2017 DU 27 AOÛT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI- GOMBO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	004/C/COB/ CIPM/ 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/C/COB/ CIPM/ 2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 6 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	N°015/CR/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/MBL Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°044/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2017 DU 19 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET RINSTALLOTION DE TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES ET D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL DANS LA VILLE D'ANGOSSAS, COMMUNE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	ADDITIF N° 01 /AS N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES ALIMENTATIONS AUTONOMES DANS LES ARMOIRES DES FEUX TRICOLORES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	ADDITIF N° 03/ AS N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	ADDITIF N° 02/AS N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	ADDITIF N° 02/AS N°88/AONO/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	ADDITIF N° 02/AS N°95/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURED'URGENCE N°95/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR ATELIER DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ELECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 79/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PNEUMATIQUES POUR REMORQUES POIDS LOURDS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence **pour la fourniture d'un lot de lot de pneumatiques.**

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée d'un lot de 250 pneumatiques dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Type de structure : Radial (R), sans chambre à air « Tubeless » (TL)**
- **Type de profil : R 187, ROUTE CONTROL S ou équivalent**
- **Indice de charge un essieu monté simple : au moins égal à 148/3150 Kg**
- **Indice de charge un essieu monté jumelé : au moins égal à 145/2900 Kg**
- **Code de vitesse : (L) 120 Km/h**

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif pour l'acquisition de ces pneus est de **66 millions FCFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **à toutes les entreprises Nationales compétentes dans le domaine. Compte tenu de la spécificité des conditions de circulation dans la zone cotonnière, les soumissionnaires devront impérativement joindre à leurs offres l'original de la fiche technique émanant du fabriquant et portant des informations relatives aux performances, marques et modèles des pneumatiques proposés.**

6. Financement

Le financement est assuré par **le budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **1er décembre 2017** à **10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 79/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PNEUMATIQUES POUR REMORQUES POIDS LOURDS A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront livrées au magasin transit SODECOTON à Garoua II selon le planning suivant :

- **150** pneumatiques dans un délai de **30 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- **100** pneumatiques dans un délai de **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 320 000 FCFA** établie par un organisme financier de 1er rang, agréé par le Ministre en Charges des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces organismes est jointe en annexe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 1er décembre 2017 à 11 heures au plus tard**. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de l'échantillon présenté.

. Critère n° 1C : Engagement sur l'honneur.

Critères essentiels :

. Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production d'un certificat d'origine et d'une lettre d'engagement établis par le fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, le marché sera **attribué au soumissionnaire le moins-disant et ayant satisfait aux critères de qualifications.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 271 080, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 201 972 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 424 603.**

GAROUA le 13 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°81/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK-UP A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National ouvert en **procédure d'urgence pour la fourniture d'un lot de quatre véhicules légers à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée **d'un lot de quatre véhicules de type pick-up double pont, simple cabine à la SODECOTON**.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **80 millions FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres **est ouverte à toutes les sociétés compétentes en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par **le budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six exemplaires dont l'original et cinq copies** marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07 décembre 2017 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

" AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°81/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK-UP A LA SODECOTON

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres sera livrée en position rendu Magasin Transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **30 jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 600 000 FCFA**, établie par un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément aux textes en vigueur. La liste de ces institutions est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation de Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 07 décembre 2017 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte

Critères éliminatoires :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture

. Critère n° 1C : engagement sur l'honneur

. Critère n° 1D : service après-vente

Critères essentiels:

. Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera **attribué au soumissionnaire le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 14 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°80/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR CUISEUR ET NOUVELLE PRESSE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité de production de l'huilerie de Maroua, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres national ouvert pour **les travaux d'aménagement des locaux pour cuiseur et nouvelle presse à l'huilerie de Maroua.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- **L'aménagement du RDC pour l'installation des poteaux supports du cuiseur ;**
- **L'aménagement du plancher R+1 pour installation de la nouvelle presse ;**
- **L'aménagement du R+2 pour installation du cuiseur.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **65 265 716 FCFA** (**soixante-cinq millions deux cent soixante-cinq mille sept cent seize) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres **est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La Participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.**

6. Financement

Ces opérations seront financées par le **budget SODECOTON de l'exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **05 décembre 2017** à **10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°80/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUXD'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR CUISEUR ET NOUVELLE PRESSE A L'HUILERIE SODECOTON DE MAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 300 000 FCFA**, établie par un organisme financier de premier rang, figurant sur la liste des institutions financières agréées par le Ministre en Charges des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces institutions financières est jointe en annexe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 05 décembre 2017 à 11 heures au plus tard**. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

a. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative;

b. Absence ou non-conformité du contenu de l'offre technique au regard des documents du RPAO ;

c. Engagement sur l'honneur.

d. L'obtention de trois **(03) NON** est éliminatoire

Critères essentiels:

- Références générales de l'entreprise: oui/non

- Déclaration sur l'honneur de la visite des sites: oui/non

- Présence d'un rapport de visite des sites : oui/non

- Nombre et qualification du personnel de chantier (4 critères) : oui/non

- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations (2 critères): oui/non

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 3 bonnes réponses sur 5 au total sera requis pour être retenu.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dontl'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 242 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm ;à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P.304,Tél/Fax.222201972 ou à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 15 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/ AONO./HYDRO-MEKIN/ CIPM/ 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À LA CENTRALE DE MEKIN PAR LOT LOT N°01 : FOURNITURE D'UN MINI-BUS (19 PLACES) LOT N°02: FOURNITURE D'UN VÉHICULE DOUBLE CABINES 4X4

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du personnel résidant à la centrale d'HYDRO-MEKIN, le Maître d'Ouvrage, Directeur Général de la **Société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des matériels roulants par lot

Lot n°01 : Fourniture d'un Toyota HIACE (19 places)

Lot n°02: Fourniture d'un Toyota HILUX double cabines

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de deux (02) véhicules à la centrale d'HYDRO-MEKIN par lot ayant les caractéristiques suivantes :

Lot n°01 : Fourniture d'un mini-bus (19 places)

Caractéristiques techniques	

MOTEUR Nombre de cylindres : 04 Type de moteur : en ligne Nombre de soupapes par cylindre : 2 Mode d'entraînement des soupapes : ACT (arbre à cames en tête) Carburant : Diesel Cylindrée (cc) 2986 Puissance maxi (KW) à tr/mn : 68/4000 Couple maxi Nm ètr/min) :197/2200 Alimentation : injection électronique	
TRANSMISSION Boîte de vitesse : boîte mécanique – 5 rapports Différentiel arrière : B200A 4,300	
CARROSSERIE Nombre de portes : 4 portes Portes latérales : coulissantes Silhouettes : bus	
DIMENSIONS Dimensions (Lxlxh) en mm : 4695*1695*1980 Empattement (mm) : 2570 Garde au sol (mm) : 185 Voie avant (mm) : 1470 Voie arrière (mm) :1465 Rayon de braquage (m) : 5	

POIDS / CAPACITES Volume du réservoir de carburant (L) : 70L Poids à vide (kg) : 1795-1885 Poids total autorisé en charge (kg) : 3000	
FREINS Freins avant : disques Freins arrière : tambours	
SUSPENSIONS Suspensions avant : double triangle Suspensions arrière :lames	
PNEUMATIQUES Dimensions pneumatiques : 195R15C 8PR	
EXTERIEUR Marchepieds arrière Marchepieds latéraux Pare chocs avant/arrière : couleur carrosserie Rétroviseurs extérieurs : noirs Pare-brise : feuilleté et teinté	

Lot n°02: Fourniture d'un véhicule double cabines 4x4 (5 places

Caractéristiques techniques	

MOTEUR Nombre de cylindres : 04 Type de moteur : 5L-E Nombre de soupapes par cylindre : 2 Mode d'entraînement des soupapes : ACT (arbre à cames en tête) Carburant : Diesel Cylindrée (cc) 2986 Puissance maxi (KW) à tr/mn : 95/4000 Couple maxi Nm ètr/min) :197/2200 Alimentation : injection indirecte	
TRANSMISSION Boîte de vitesse : 4x4 Différentiel arrière : manuelle	
CARROSSERIE Nombre de portes : 4 portes Silhouettes : pick-up double cabine	
DIMENSIONS Dimensions (Lxlxh) en mm : 5335*1800*1815 Empattement (mm) : 3085 Garde au sol (mm) : 282 Rayon de braquage (m) : 6,1 Voie avant (mm) : 1520 Voie arrière (mm) :1505	

POIDS / CAPACITES Volume du réservoir de carburant (L) : 80L Poids à vide (kg) : 1960 Poids total autorisé en charge (kg) : 2820	
FREINS Freins avant : disques ventilés Freins arrière : tambours	
SUSPENSIONS Suspensions avant : double triangle Suspensions arrière : lames avec amortisseurs	
PNEUMATIQUES Dimensions pneumatiques : 205/R16C	
PERFORMANCES **Vitesses maximale (km/h) : 150**	
EXTERIEUR bedlining Bouclier avant : noir Jantes : tôle	

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du marché : 60 000 000 Francs CFA : lot n°1 : 35 000 000 FCFA et lot n°2 : 25 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles établis au Cameroun. Les candidats peuvent soumissionner en groupement en respectant les spécifications techniques des véhicules sollicités.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Société HYDRO-MEKIN – Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, Rez-de-chaussée, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier du Présent Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, BP 13 155 Yaoundé, tél 696.41.94.86/677.70.46.49/696.40.84.43, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 125 000 (Cent vingt cinq mille francs) FCFA payable a la BICEC – CAMAIRCO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis scellés au Bureau du Courrier de la Société HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki à côté de l'immeuble Express-Union au plus tard le 08 décembre 2017 à 12 h et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 04/ AONO./HYDRO-MEKIN/ CIPM/ 2017

Pour la Fourniture de deux (02) véhicules à la centrale de Mekin par lot

Lot n°01 : Fourniture d'un mini-bus (19 places)

Lot n°02: Fourniture d'un véhicule double cabines 4x4

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison pour tous les **lots**, ne devra pas excéder trente (30) Jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant égal à :**1.200.000** (Un million deux cent mille Francs CFA) et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres Techniques aura lieu 08 décembre 2017 à 13 h heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN dans la salle de Conférence de l'immeuble siège d'HYDRO-MEKIN..

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

dossier non conforme aux prescriptions du Dossier d' Appel d' Offres

dossier administratif non conforme,

non respect d'au moins 85% des critères essentiels,

source d'énergie en une option pour les 09 véhicules ;

puissance administrative

la cylindrée

le nombre de place

13.CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de manière binaire (satisfait ou non) porteront sur

la conformité aux spécifications techniques…… Oui/non

expériences et références similaires du Concessionnaire……. Oui/non

service après vente…… Oui/non

Disponibilité des pièces de rechange…… Oui/non

délai de garantie…….. Oui/n

délai de livraison…… Oui/non

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, immeuble siège Etoa-Meki, BP 13155 Yaoundé,

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/2017 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'INVENTAIRE ET DE SAUVETAGE DES SITES CULTURELS ET ARCHEOLOGIQUES DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET D'HYDRO-MEKIN EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la société HYDRO-MEKIN lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus-indiquée. Le présent appel d'offres a pour objet **la réalisation de l'étude d'inventaire et de sauvetage des sites culturels et archéologiques dans le cadre du projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin.**

La prestation est répartie en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernées comprennent essentiellement :

- La conduite de l'étude d'inventaire et de sauvetage des sites culturels et archéologiques;

- Les impacts éventuels des sites culturels et archéologiques sur le Projet et les patrimoines naturels environnants tels que la Réserve de Faune et de Biosphère du Dja.

- La rédaction et le dépôt des rapports (09 copies) pour approbation au Ministre en charge du patrimoine culturel et de l'archéologie ;

- La conduite des missions commises par les Administrations Etatiques, les organismes internationaux et indépendants pour la vérification qualitative et quantitative des informations contenues dans le rapport de l'étude.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la prestation est de 50 000 000 (cinquante millions) FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux BET ou groupements de BET ou personnes physiques reconnus par le Ministère des Arts, et de la Culture (MINAC) pour la réalisation des études d'inventaire et de sauvetage des sites culturels et archéologiques du volet préservation du patrimoine culturel, dans le cadre des projets structurants.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de HYDRO-MEKIN, exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'ouvrage, Secrétariat de la CIPM.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sur présentation d'une quittance de versement au compte spécial d'affectation de l'ARMP logé à la BICEC centrale-Yaoundé d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le chef de file du BET.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération, au plus tard le 08 décembre 2017 à 12 heures.

Elle devra porter la mention :

N° _____/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU _____ RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'INVENTAIRE ET DE SAUVETAGE DES SITES CULTURELS ET ARCHEOLOGIQUES DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN

Financement : BUDGET HYDRO-MEKIN EXERCICE 2017 et suivants

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à huit mois (08) mois y compris les délais d'approbation des rapports par la commission de validation.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'arrêter le décompte des délais ou de le prolonger, en fonction de l'évolution des travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la CIPM/HYDRO-MEKIN, le marché sera conclu entre celui-ci et le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant évalué à **1 000 000 (un million) FCFA** et d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes A contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 08 décembre 2017 à 13 heures, dans la salle de conférences de la société HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ce dernier.

Dans un second temps, l'ouverture des enveloppes B renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives **:**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,

b) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

c) Note technique inférieure à 70 sur 100 ;

d) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence du sous détail des prix

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1) Qualification des experts affectés à l'opération (sur 70 points) ;

2) Expérience du BET (sur 15 points) ;

3) Moyens techniques et matériels (sur 15 points).

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Evaluation des offres financières :

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

avec NFi = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante, choisie parmi les offres supérieures à 70% de l'enveloppe prévisionnelle du Maître d'ouvrage et ne dépassant pas cette enveloppe ;

MS = montant évalué du soumissionnaire

15. Attribution La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

avec NF = Note finale,

Nt = Note technique

Le Maître d'ouvrage considère que les offres anormalement basses seront rejetées si elles sont évaluées à 30% moins cher par rapport aux prévisions budgétaires fixées par la disponibilité budgétaire du projet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN ; Tél : +237 699 87 59 61/696 25 88 89 ; e-mail : clement.

Service environnement +237 690 65 59 29/676 97 15 02 ; e-mail : mbozoocg@yahoo.fr

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°52/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20 NOV 2017POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et ramèlioration des conditions de travail du personnel communal, le Délégué Régional des Marchés Publics de TEST, lance pour le compte de la Commune de DIANG un Appel d'Offres National Restreint pour la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de DIANG

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :
Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études et/ou groupement de bureaux d'études suivants, sélectionnés après l'appel à manifestation d'intérêt N°_____ /ASMI/CA-BTA IER/2017 du _._____

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	EDIM ARCHITECTURE	697 39 34 03
2.	ETS FABOU CONSTRUCTION	699 73 73 45
3.	TEZ ET FILS	663 64 39 99

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2017 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnement et des Services de la Délégation régionale des Marchés Publics de l'EST Tél : 697 34 53 74, dés publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnement et des Services de la Délégation régionale des Marchés Publics de l'EST : 697 34 53 74. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-six mille (26 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de DIANG uniquement.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les service de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST, au plus tard le **12 DEC 2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°52/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20 NOV 2017 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG**»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agrée par le Ministère changé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100).
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 DEC 2017** à **12 heures**, heure locale par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'EST (CRPM), à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires:
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire
Il s'agit notamment :
*** Offre administrative**
- l'absence d'une pièce administrative requise ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

* **Offre technique**
- offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- Note de l'offre technique inférieure à 80 sur 100.

* **Offre financière**
offre financière incomplète ; absence d'un prix unitaire quantifié.
présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique.

b. Critères essentiels:
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- moyens matériels et logistiques ;
- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
- méthodologie d'exécution des prestations :
- planning d'exécution des prestations ;
- suggestions du Consultant.

NB : Seules les offres techniquement acceptables (**Note technique supérieure ou égale à 80%** seront retenues pour l'évaluation financière).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour ta remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG au Service des Marchés des Approvisionnement et des Services Tél : 697 34 53 74

BERTOUA le 20 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO /IN/CIPM-IN/SC/BMA/2017 DU 21/11/2017 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) POSTE DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un (01) poste de transformation et de distribution pour l'alimentation électrique, à L'IMPRIMERIE NATIONALE, en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

- **Lot 1 : renforcement et modernisation alimentation MT de l'Imprimerie Nationale à Yaoundé**

• Etude ;

- Réseau MT souterrain ;
- Poste de livraison ;
- Pose des équipements du poste de livraison MT/MT ;
- Comptage MT COTE MT.

- **Lot 2 : Branchements électriques des machines via les canalis sur le nouveau poste HTA/BT/400V**

- Etude, et réalisation ;
- Fourniture de toutes les composantes électriques ;
- Chemins de câble dimensionnés ;
- Fixation de TGBT calibré et normalisé ;
- Fixation des canalis appropriés ;
- Alimentation pour départ machines.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises agrées ENEO ayant une parfaite connaissance en la matière

6. Financement

Le financement est assuré par le **Budget autonome de l'Imprimerie Nationale, (Dotation spéciale du M.IN.E.P.A.T. 2015)** pour un coût prévisionnel **de 81.000.000 (Quatre-vingt-un millions) de francs CFA TTC :**

- **Lot 1 : 51 500 000 fcfa (cinquante un millions cinq cent mille) de francs CFA TTC**

- **Lot 2 : 29 500 000 fcfa (vingt-neuf millions cinq cent mille) de franc CFA TTC**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, Service Commercial, Bureau des Marchés sis derrière l'ancien palais présidentiel, Tél. : (237) 243 52 22 22 ; (237) 677 52 38 23.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, Service Commercial, Bureau des Marchés sise à derrière l'ancien palais présidentiel, Tél. : (237) 243 52 22 22 ; (237) 677 52 38 23.

dès publication du présent avis contre présentation d'un reçu de versement dans le **compte spécial CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans toutes les agences BICEC des dix chefs-lieux de régions du Cameroun, d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille F CFA**

Lors du retrait du dossier, le Soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept** (**07**) exemplaires dont **un** (**01**) original et **six** (**06**) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé ou parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception, à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, Service Commerciale, Bureau des Marchés sise à derrière l'ancien palais présidentielle, Tél. : (237) 243 52 22 22 ; (237) 677 52 38 23.

, au plus tard le **14/12/2017** à**10** heures, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 005 /AONO /IN/CIPM-IN/SC/BMA/2017 DU 21/11/2017 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) POSTE DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN

« Á N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation objet du présent Appel d'Offres sera livrée en position de Marche au siège de l'Imprimerie Nationale à Yaoundé si derrière l'ancienne Présidence de la République, dans un délai de :

- **60 (soixante) jours** pour le **lot 1** ; la fourniture des équipements à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- **30 (trente) jours** pour le **lot 2** ; la mise en service y compris les essais de fonctionnement, formation du personnel à l'IMPRIMERIE NATIONALE.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant égal à UN **MILLION (1000 000)FCFA pour le lot 1 et cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 2** ou leur équivalent dans la monnaie de soumission, établie par une banque de premier ordre figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés par le Ministère des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des Marchés Publics. La liste de ces banques est en annexe de ce dossier. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/12/2017** à 11 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale du Cameroun, à la salle de Conférence de l'Imprimerie Nationale du Cameroun, sis derrière l'ancien palais présidentiel, Tél. : (237) 243 52 22 22 ; (237) 677 52 38 23.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Seuls les Soumissionnaires pourront assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

11.1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet~~ ;~~
- Fausses déclarations ou ~~et~~ pièces falsifiées~~ ;~~
  - Absence de l'autorisation ou de l'agrément de distributeurs délivrés par ENEO.
  - Une note inférieure à 8/11

11.2 Critères essentiels :

- Présentation de l'offre ;
- Références du Soumissionnaire (Justifier d'au moins deux livraisons de fournitures similaires au cours des cinq dernières années).
- Délai de livraison (Respect des délais du DAO).
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés et signés)
- Référence de l'ingénieur de mise en service.

L'évaluation de ces critères se fera de manière binaire (oui et non).

11.3 Evaluation financière

Seules les offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure à 8/11 feront l'objet de l'examen.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est la moins-disante et qui a satisfait à tous les critères éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux Soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements peuvent être obtenus à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, Service Commercial, Bureau des Marchés sise à derrière l'ancien palais présidentiel, Tél. : (237) 243 52 22 22 ; (237) 677 52 38 23.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOMO Paul Walter

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR POUR LA CANTINE DE LA CITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET-HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2017 IMPUTATION BUDGETAIRE : 60570200

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
60570200

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation du barrage de MEKIN, Le Directeur Général de Mekin Hydroelectric Development Corporation (HYDRO-MEKIN) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur pour la cantine de la cité du maître d'ouvrage à MEKIN.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer la gestion et l'exploitation de la cantine de la cité du Maître d'ouvrage à MEKIN. Les prestations seront les suivantes :

- La préparation et le service de trois (03) repas équilibrés par jour : le petit déjeuner de 6h30 à 7h30, le déjeuner de 12h à 13h et le dîner de 19h à 20h tous les jours y compris les jours fériés tels que décrit dans les Termes de Référence (pièce N°5) ;
- le service traiteur au besoin (sur commande) ;
- la fourniture du matériel complémentaire (couvert, nappes de table, ustensiles de cuisine, appareils de cuisine etc.) pour un service de qualité ;
- l'entretien des locaux (salles de restaurant, cuisine et annexes) ;
- la fourniture des vivres frais par camion frigorifique et du gaz domestique.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent Vingt millions (120 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (1) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine de la restauration. Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par le MINMAP pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement d'HYDRO-MEKIN pour l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire 60570200.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 16h au secrétariat des Marchés Publics d'HYDRO-MEKIN, situé à Ekoa-meki a coté d'expression union, BP : 13155 Yaoundé, Tél : 677.70.46.49/ 696 40 84 43 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat des Marchés Publics d'HYDRO-MEKIN, situé à Ekoa-meki a coté d'expression union, BP : 13155 Yaoundé, Tél : 677.70.46.49/ 696 40 84 43 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **Cent vingt cinq mille (125 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au secrétariat des Marchés Publics d'HYDRO-MEKIN, situé à Ekoa-meki a coté d'expression union, BP : 13155 Yaoundé, Tél : 677.70.46.49/ 696 40 84 43, au plus tard le 08 décembre 2017 à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 du 20 NOVEMBRE 2017 pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur pour la cantine de la cite du Maître d'Ouvrage à HYDRO-MEKIN

Financement budget DEX/HYDRO-MEKIN-Exercice 2017

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO, précisant le montant de la caution de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08 décembre 2017 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Hydro-Mekin dans la salle de réunion d'HYDRO-MEKIN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

14. Critères d'évaluation

1. **1. Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres dont en particulier absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- Absence de visite de site.

1. **2. Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	25
3	Moyens matériels et logistiques	20
4	Qualifications et compétence du Personnel Clé	30
5	Présentation de l'offre	5
TOTAL		**100**

15. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat des Marchés Publics d'HYDRO-MEKIN, situé à Ekoa-meki a coté d'expression union, BP : 13155 Yaoundé, Tél : 677.70.46.49/ 696 40 84 43

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°51/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/ES/2017 DU 20 NOV 2017 POUR LA MAITRISE D'OEU VRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET NEUF (09)BLOCS LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de LEst, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Messamena un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour le contrôle de l'exécution des travaux de construction de de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classes avec blocs administratifs et neuf (09) latrines a deux (02) compartiments dans la commune de Messamena.

2. Cout Prévisionnel

12.415.089F

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux bureaux d'étude et/ou groupement de bureaux d'études suivants, sélectionnés après appel à manifestation d'intérêt N°— /ASMI/C-MESSAMEN.A/2017 du_____

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
01	ETS BNET CONSTRUCTION	699 076 875
02	ETS BAY'S	242 665 555
03	ETSOUSABGROUP	242 725 993

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et celui de la Commune de Messamena,Exercice 2017,

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être, consulté à la Délégation régionale des marchés publics de L'Est. dès publication du présent avisMessamena.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Délégation régionale des marchés publics de l'Est dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Messamena.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devra parvenir sous pLi fermé à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard le **12 DEC 2017 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°51/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/ES/2017 du 20 NOV 2017 POUR LA MAITRISE D'OEU VRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET NEUF (09)BLOCS LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA,Département du HAUT-NYONG,REGION DE L'EST.

" A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est de cinq (05) mois
En tout état de cause, le délai d'exécution des prestations sera fonction de la durée des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **Deux cent quarante-huit mille (248.000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **Deux cent quarante-huit mille (248.000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera par la Commission de Passation des Marchés dans le bureau du Président sis dans les locaux de la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est le **12 DEC 2017 à 12 heures** précises, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A-Critères éliminatoires:
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
- offre administrative incomplète (absence d'une pièce administrative requise) ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type après un délai d'au plus 48 heures
- note technique inférieure à 80 point sur 100
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence d'une information financière dans le dossier administratif ou dans le dossier technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié

B- Critères essentiels:
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;

- moyens matériels et logistiques ;
- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise.
- méthodologie d'exécution des prestations :
- planning d'exécution des prestations,
- suggestions du Consultant.

NB: Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 75% seront retenues pour l'évaluation financière).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les ren.seignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est :
Tél :
BP:
Fax :

BERTOUA le 20 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°043/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 13/11/2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE OULI

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et ramélioration des conditions de travail du personnel communal, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'EST, lance pour le compte de la Commune d'OULI un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de OULI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
o les travaux préparatoires - études ;
o les terrassements ;
o les fondations ;
o les élévations ;
o la charpente-couverture- étanchéité ;
o les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
o l'électricité / téléphone / TV ;
o la peinture ;
o les revêtements durs ;
o la plomberie sanitaire ;
o les VRD - assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent quinze millions (215 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2017 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés d'Infrastructures de la Délégation régionale des Marchés Publics de l'EST, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés d'Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent trente mille (130 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'OULI.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST, au plus tard le **05/12/2017 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°048/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 13/11/2017
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE OULI »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **quatre millions trois cent mille (4 300 000) francs CFA.** d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05/12/2017 à 11 heures**, heure locale par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'EST dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment;
*** Offre administrative**
- l'absence d'une pièce administrative requise ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

*** Offre technique**
- offre technique incomplète :
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins cent vingt millions (120 000 000) FCFA
- n'avoir pas réalisé au cours des trois (03) dernières années un projet de bâtiment d'au moins cent vingt millions (120 000 000) FCFA ;
- Note de l'offre technique inférieure à 35 sur 44.

*** Offre financière**
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de OULI ou au Service des Marchés d'Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de TEST.

BERTOUA le 13 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

COMMUNE DE GARI GOMBO

CONSULTATION N°03/DC/CGGBO/CIPM/2017 DU 10 NOV 2017 POUR LES TRAVAUXDEREFECTION DU BATIMENT DES BUREAUX DE LA CIPM DE LA COMMUNE DE GARIGOMBO

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de I exécution du budget d investissement de la Commune de Garigombo, exercice 2017 le Maire, Maître d'ouvrage, lance une consultation pour **LES TRAVAUXDE REFECTION DU BATIMENT DES BUREAUX DE LA CIPM DE LA COMMUNE DE GARIGOMBO.**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

7.558.897 FCFA (Sept millions cinq cent cinquante huit cent quatre-vingt dix-sept) TTC

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de Bâtiments et Travaux publics .

5. Financement

LES TRAVAUX sont financés par le budget communal, exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté à la cellule des Marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la cellule des Marchés Tel : 673.15.90.67 contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 25.000 FCFA (Vingt cinq mille francs CFA)** à la Recette municipale De la Commune de Gari-gombo.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de sournission signé, seront déposées contre récépissé à la cellule des marchés au plus tard le **30 NOV 2017 2017 à 12 heures** précises, heure locale, et devront portera mention :

CONSULTATION N°03/DC/CGGBO/CIPM/2017 DU 10 NOV 2017 POUR LES TRAVAUXDE REFECTION DU BATIMENT DES BUREAUX DE LA CIPM DE LA COMMUNE DE GARIGOMBO

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux prévus par le maître d'ouvrage est de 03 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devrons être accompagnées obligatoirement par un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de **151,180 FCFA** établi par un établissement bancaire de 1er ordre agrée par le ministre en charge des finances selon le modèle joint en annexe.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle ci-joint entraine à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus Dans le cas où le soumissionnaireest attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture ses offres aura lieu le **30 NOV 2017 à 12h** dans les locaux de la commission interne des passations des marchés de la commune de gari-gombo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix du 'ment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires ;
• Dossier administratif incomplet ou non conforme
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Omission d'un prix unitaire quantifiée dans l'offre financière
• Non satisfaction) à au moins 07 critères essentiels sur les 09 existants de l'évaluation des offres techniques.
2- Critères essentiels

N	DESCRIPTION CRITERE	EVALUATION		OBSERVATION
	I-PRESENTATION (2critères)	OUI	NON	
1	Assemblage clarté et lisibilité			
2	Documents séparés par les intercalaires de couleur			
	II-MATERIEL(1critére)			
3	Avoir en propre ou en location un pick-up (joindre copie certifiée conforme de la carte grise ou de l'attestation de location			
	III-PERSONNEL D'ENCADREMENT (02 Critères			
4	Avoir un conducteur de travaux Technicien Supérieur de génie civil Joindre CV Diplôme			
5	Avoir comme chef chantier un technicien de génie civil, joindre cv et diplôme			
6/7	IV- EXISTENCE DE LA METHODOLOGIE ET DU PLANNING DES TRAVAUX :(2critères)			
	V-REFERENCES (R) DU COCONTRACTANT DANS LE DOMAINE DU BTP DURANT 03 DERNIERES ANNEES (02 CRITERES)			
8	Deux (02) références ou plus			
9	Un chiffre d'affaire cumulé de 10.000.000			
	TOTAL : I + II+III +IV+V= 09 critères			

NB:pour les références joindre la première et la dernière page du marché et la réception des travaux oul'attestation de bonne fin

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande aux soumissionnaires donc l'offre aura été évalué la moins disante et reconnu conforme pour l'essentiel au dossier de consultation

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent obtenus au service technique de la commune de Gari -gombo

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

CONSULTATION N°06/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU 20/11/207-RELATIVE À LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'IMMEUBLE SIÈGE ET À LA CENTRALE À MEKIN. DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ENVISAGE DE PROCÉDER À LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU CI-APRÈS : A : LIVRAISON IMMEUBLE SIÈGE HYDRO-MEKIN À YAOUNDÉ

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

N/A

2. Consistance des prestations

Désignation	Caractéristique	Qté	P.U.	P.T.
Fauteuil	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil Directeur coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en bois, assise et dossier en cuir couleur noir	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	01		
	Fauteuil Directeur coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en bois, assise et dossier en cuir couleur noir	01		
Armoire	Armoire de bureau 150*43*210	01		

Bureau	Bureau 1.60*80*76 en bois 2 ou 3 tiroirs + retour	02		
	Bureau en bois 1.40*68*76 avec 2 ou 3 tiroirs	02		
	Bureau en bois 1.60*80*76 avec 2 ou 3 tiroirs	02		
	Bureau 1.60*80*76 en bois 2 ou 3 tiroirs + retour	01		
	Bureau en bois 1.40*68*76 avec 2 ou 3 tiroirs	02		
	Bureau en bois 1.40*68*76 avec 2 ou 3 tiroirs	02		

B : Livraison Centrale HYDRO-MEKIN à Mekin

Désignation	**Caractéristique**	**Qté**	P.U.	P.T.
Fauteuil	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	07		
	Fauteuil Directeur coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en bois, assise et dossier en cuir couleur noir	01		
	Fauteuil Directeur coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en bois, assise et dossier en cuir couleur noir	01		
	Fauteuil de bureau en PU cuir, assise réglable	10		
	Fauteuil visiteur en cuir avec accoudoir	02		
	Fauteuil visiteur en cuir avec accoudoir	02		
	Chaise visiteur chrome avec accoudoir	10		
	Chaise visiteur chrome avec accoudoir	02		
Armoire Classeur	Armoire vestiaire metal 9 portes 1830*1140*457	01		
	Armoire métallique à rideau 02 battants 198*120	01		
	Armoire métallique à rideau 02 battants 198*120	01		
	Armoire métallique à rideau 02 battants 198*120	01		
Bureau	Bureau 04 compartiments 260*120*76	04		
	Bureau directeur 240*105-115*76 + Retour	01		
	Bureau directeur 240*105-115*76 + Retour	01		
	Bureau en bois 1.40*68*76 avec 2 ou 3 tiroirs	10		
	Bureau 120*60*76	01		
Table	Table de conference 200*100 06 places	02		
	Fauteuil pour table de conférence	06		

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux soumissionnaires installés en République du Cameroun :

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN à l'immeuble siège sis à Etoa-meki à côté d'express-union contre présentation d'une quittance de versement dans le compte d'affectation spécial des marchés publics de l'ARMP **(CASH CAS-ARMP 335988)** ouvert à la BICEC de la somme de 25 000 (vingt cinq mille francs CFA).

9. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le 08 décembre 2017 à 12 h Sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

Consultation n°06/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM du 20novembre 2017

Pour la fourniture du mobilier de bureau à la Direction Générale et à la Centrale de Mekin

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le 08 décembre 2017 à 13 h

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL A MANISFESTATION D'INTERET N° 01/17/AAMI/SDCC DU 07 NOVEMBRE 2017 PORTANT SUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS POUR L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF A L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, DE PASSATION DES MARCHES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La SODECOTON est une société anonyme d'économie mixte à participation publique majoritaire avec Conseil d'Administration dont les statuts ont été mis en conformité avec les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales. Son capital est détenu à **59** % par l'Etat et à **41** % par le secteur privé. Son siège social est à Garoua et l'ensemble de ses activités agro-industrielles sont localisées dans les régions administratives de l'Extrême-Nord et du Nord.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 120 milliards FCFA en 2015 (107 milliards en 2016)

La SODECOTON est classée au 3ème rang des entreprises cotonnières d'Afrique de l'Ouest et du Centre (derrière la CMDT au Mali et la SOFITEX au Burkina-Faso) dans le « Classement exclusif 2014 » des premières entreprises africaines de la revue « Jeune Afrique ».

- Ø **De par ses statuts** (Etat actionnaire majoritaire), elle est soumise aux dispositions du Code des marchés publics pour ses investissements, ses approvisionnements généraux et ses besoins en prestations de services ; cela bien qu'elle finance, à quelques rares exceptions près (actions de service public), son fonctionnement et ses investissements sur ses ressources propres et non sur les ressources publiques.
- Ø **De par son objet social et de par ses activités agro-industrielle et commerciale**, la SODECOTON est :
- soumise à l'obligation de résultats et, à tout le moins, à l'obligation d'équilibrer ses comptes ;
- confrontée à une concurrence extrêmement sévère, sur des marchés très volatiles pour l'écoulement de ses produits à l'exportation (la fibre de coton qui représente 80 % de son chiffre d'affaires) et sur le marché intérieur (huiles raffinées et aliments pour animaux d'élevage qui représentent 20 % de son chiffre d'affaires) ;
- caractérisée par la multiplicité de métiers ayant chacun une saisonnalité spécifique :
  - production agricole de mai à novembre,
  - collecte du coton graine et du soja de novembre à avril,
  - égrenage du coton graine de novembre à mai,
  - trituration des graines de coton et soja de décembre à octobre,
  - vente des produits finis (fibre, huiles et tourteaux) tout au long de l'année.

La SODECOTON assure par ailleurs, le développement de la culture cotonnière et la modernisation des pratiques agricoles en faveur des cultures qui y sont associées (sorgho, maïs, arachide, niébé et soja) par le financement de la recherche agricole, la modernisation des pratiques culturales, la formation technique des producteurs, la fourniture à crédit des intrants et des équipements agricoles nécessaires, enfin l'appui à l'organisation professionnelle des agriculteurs et à leur structuration au niveau des arrondissements, des départements et des régions.

Ces cultures sont actuellement réalisées exclusivement en agriculture familiale par plus de 200 000 exploitants agricoles faisant vivre directement près de 1,5 millions d'habitants, dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

En outre, la SODECOTON, emploie 1 759 salariés permanents et autant de saisonniers, tant sur les fonctions d'encadrement agricole et d'organisation de la production et de la collecte du coton graine et du soja, que pour le fonctionnement de ses 9 usines d'égrenage et de ses 2 huileries.

La réalisation des objectifs de la SODECOTON dans cet environnement exige, entre-autres, un strict respect des procédures qu'il convient de mettre en place conformément à ***l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et système comptable OHADA (SYSCOHADA) et à la nouvelle loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques.***

2. Objet

La consultation permettra de pré-qualifier des cabinets devant être consultés, en vue de procéder à l'élaboration du manuel des procédures administratives, commerciales, de passation des marchés, financières et comptables de la SODECOTON.

3. Consistance des prestations

- La rationalisation et l'harmonisation de la gestion administrative, financière et comptable de toutes les directions de la SODECOTON ;
- La mise en place d'un système efficace pour la gestion et la protection du patrimoine de la SODECOTON.
- décrire l'organisation et le fonctionnement de la société ;
- définir clairement les missions et responsabilités de chaque entité, chaque poste et chaque acteur de l'organigramme ;
- établir le plan de traçabilité des transactions Commerciales, Financières et Comptables ;
- assurer l'utilisation rationnelle des ressources de l'entreprise (ressources financières, ressources matérielles et ressources humaines) ;
- décrire le processus de passation des marchés ;
- décrire les procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace, en formalisant les contrôles à effectuer au sein de chaque structure, et en définissant les responsabilités à chaque étape du circuit des documents de gestion ;
- maîtriser les actions engagées et par conséquent comparer les moyens mis en œuvre aux résultats obtenus ;
- décrire les modalités de gestion du personnel (recrutement, obligations, objectifs professionnels, mode d'évaluation, profil et fiches des postes, etc.), permettant ainsi une amélioration de la productivité du personnel.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est national et s'adresse à tout cabinet qui doit être compétent en audit, mise en place du système de gestion et gestion financière ayant une expérience avérée et testée par au moins **03 (trois) missions réalisées** dans le domaine de la mise en place des procédures de gestion dans les entreprises de la taille de la Sodécoton.

5. Financement

Budget SODECOTON 2017.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures établis en quatre exemplaires dont un original et trois copies marqués comme tels doivent être déposés sous pli fermé et scellé au secrétariat de la Direction Générale SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 22 27 10 80, Fax 22 27 20 68 Garoua au plus tard **le 30 novembre 2017 à 10 heures au plus tard**. Les plis porteront la mention :

« **APPEL A MANISFESTATION D'INTERET N° 01/17/AAMI/SDCC**

DU 7 NOVEMBRE 2017 PORTANT SUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS POUR L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF A L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, DE PASSATION DES MARCHES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SODECOTON

L'ouverture des plis sera effectuée le **30 novembre 2017 à 11 heures** au plus tard dans la salle de réunion de la SODECOTON par une commission mise en place par le Directeur Général de la SODECOTON.

7. Composition du dossier

Les cabinets qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent soumettre :

- Un dossier administratif comportant :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- Les statuts de la société ;
- Copie du registre de commerce ;
- Le dossier fiscal (copie de la carte de contribuable, non-redevance, non-faillite) ;
- Copie de l'assurance à responsabilité professionnelle ;
- Justificatif de la capacité financière du cabinet (attestation bancaire notamment) ;

- Un dossier technique comportant :

- Une note de présentation du cabinet ;
- La méthodologie proposée;
- Le CV du représentant légal (Directeur Général ou Gérant) et des collaborateurs ;
- La justification de l'expérience du cabinet, trois expériences au moins dans l'assistance aux sociétés du même secteur que la SODECOTON serait un atout (joindre contrats et certificats de bonne fin);

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

A) Critères éliminatoires.

. Absence des statuts de la société ;

. Dossier fiscal non valide (régime autre que le réel, absence de l'attestation de non-redevance, carte du contribuable en cours de validité) ;

. Fausse déclaration ou pièce falsifiée :

B) Critères essentiels:

. Présentation de l'offre 40 . Références du soumissionnaire 30 . CV du représentant légal du cabinet et des collaborateurs 25 . Capacité financière 05

Total 100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note au moins égale à 75 points sur 100 seront retenus.

9. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser **au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 22 27 10 80, e-mail : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél. Et Fax. 22 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 33 42 46 03.**

10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

A) Critères éliminatoires.

. Absence des statuts de la société ;

. Dossier fiscal non valide (régime autre que le réel, absence de l'attestation de non-redevance, carte du contribuable en cours de validité) ;

. Fausse déclaration ou pièce falsifiée :

B) Critères essentiels:

.Présentation de l'offre 40 . Références du soumissionnaire 30 .CV du représentant légal du cabinet et des collaborateurs 25 .Capacité financière 05

Total 100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note au moins égale à 75 points sur 100 seront retenus.

GAROUA le 8 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/AMI/PAD/DG/2017 DU 10/11/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA NORMALISATION DES ACTIVITES INDUSTRIELLES « PIEDS DANS L'EAU » AU PORT DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICE - 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur GénéraL du Port Autonome de DouaLa, Maitre d'Ouvrage, Lance un avis d'appeL à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement avec séLection de bureau d'études, pour L'accompLissement des prestations de normaLisation des activités industrieLLes « pieds dans L'eau » au Port de DouaLa.
Cet appeL à manifestation d'intérêt vise L'établissement de La Liste de bureaux d'études à consuLter pour Le recrutement sus visé.

2. Consistance des prestations

L'objectif de La mission est de normaLiser Les activités industrieLLes « pieds dans L'eau » au Port de DouaLa en vue d'optimiser Les performances et accroître substantieLLement Les redevances portuaires.
Les objectifs spécifiques attachés à La mission portent notamment sur :

- La conception et L'éLaboration d'un modèLe technique, économique et financier des activités industrieLLes « pieds dans L'eau », tenant compte de Leurs spécificités ;
- L'inventaire et La maîtrise de tous Les aménagements et installations effectués sur chaque espace attribué ainsi que Leur évaLuation financière ;
- La formuLation de propositions pertinentes visant à optimiser Les performances des entreprises et à augmenter substantieLLement Les redevances portuaires ;
- La rédaction d'un modèLe de contrat assorti d'un Cahier de Charges adapté à chaque type d'activités ;
- L'élaboration de tabLeaux d'indicateurs et de fiches statistiques permettant un meiLLeur suivi et une évaLuation des performances.

3. Participation et origine

Le présent appeL à manifestation d'intérêt est ouvert, à égaLité de conditions, à tous Les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études ayant une bonne connaissance des activités industrieLLes « pieds dans L'eau » et ayant une expertise avérée en anaLyse et évaLuation des conventions de partenariat, en conception de modèLes technique, économique et financier (y compris dans Le domaine des activités industrieLLes portuaires), en rédaction de contrats, conventions et cahier de charges, en anaLyse des risques, en inventaire et évaLuation des aménagements.

ModaLités de soumission

Les candidats intéressés par Le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- **Section I** : Pièces administratives ;
- **Section II** : Dossier technique.

Section 1 : Pièces administratives (enveLoppe A)
La section 1 comprend Les pièces administratives suivantes, en version originale ou Leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et vaLabLes pour L'exercice en cours :
a) Une décLaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du bureau d'études ou du mandataire du groupement, faisant apparaître son nom, sa quotité, son adresse et précisant que Le candidat a L'intention de soumissionner à L'appel d'offres s'iL est préséLectionné ;
b) Une attestation de L'administration fiscale votant quitus fiscal ;
c) Une attestation votant quitus fiscal (pour Les bureaux d'études exerçant au Cameroun);
d) Une attestation de L'ARMP certifiant que Le bureau d'études / Les parties au groupement ne font L'objet d'aucune sanction Lui/Leur interdisant de soumissionner (pour Les entreprises nationales) ;
e) Une attestation de non faiLLite délivrée par L'Autorité compétente du domicile du siège de L'entreprise.

Section 2 : Dossier Technique (enveLoppe 8)
Le dossier technique devra comprendre :
- une note de présentation du bureau d'études ou des parties au groupement (date de création, siège, dénomination, forme juridique, adresse, etc.) et Les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour La réalisation de La mission (Liste du personnel cLé avec Leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté et type de contrat Liant chaque membre du personneL du cabinet ou du groupement) ;
Les références professionneLLes du bureau d'études ou des parties du groupement, Leurs domaines de compétences, en particulier dans La défense des intérêts des structures portuaires. Les références du bureau d'étude dans Les prestations similaires devant faire ressortir pour chacune d'eLLes, L'objectif de La mission, La durée et un résumé succinct des résuLtats obtenus.
- Les références du personneL consignées dans un CV faisant ressortir Les domaines d'expertise, Les qualifications, Les prestations ou Les missions auxquelles L'intéressé a participé et Le bénéficiaire des prestations, et Les copies des diplômes.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marqués comme teLs, sous pLi fermé sceLLé et comportant deux enveLoppes distinctes (A et B) à La Direction des Affaires GénéraLes - Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat PubLic-Privé - Département des Marchés Publics, situé dans L'enceinte de L'ex Direction Technique du PAD, au pLus tard Le **06/12/2017** à **12 heures**, heure LocaLe et devront porter La mention :

Avis à Manifestation d'Intérêt
N°017/AMI/PAD/DG/2017 du 10/11/2017 pour Le recrutement d'un bureau d'études en vue de La normalisation des activités industrieLLes « pieds dans
L'eau » au Port de DouaLa.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouiLLement »

5. Critères d'évaluation

Les candidats doivent justifier :

- d'une excellente expertise sur Les questions Liées aux activités industrieLLes « pieds dans L'eau », notamment en éLaboration de modèle financier des activités, de tarification des services et de caLcuL de La durée des contrats ; en inventaire et évaluation des aménagements et des équipements ; et, en éLaboration des conventions, contrats et cahier de charges ;
- d'une parfaite maîtrise du droit dans Les domaines de La Logistique portuaire et du transport maritime ,
- d'une bonne connaissance dans Les domaines du partenariat pubLicprivé et de La passation des marchés ;
- d'une expérience professionnelles d'au moins cinq (05) ans en matière d'assistance ou d'accompagnement dans La résoLution des questions
- Liées aux activités industrieLLes « pieds dans L'eau ;
- d'un personneL quaLifié, apte à réaLiser Les prestations demandées avec satisfaction.

NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès à la Grille d'évaLuation

Pour être retenu, Le candidat devra totaliser La note minimale de 20 points /28

6. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements compLémentaires auprès de La Division de L'AnaLyse, de La Prospective et de La Coopération sis au 10eme étage de L'immeubLe siège du Port Autonome de DouaLa. TéLéphone : (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22.

7. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du Port Autonome de DouaLa, Maitre d'Ouvrage, et Les résuLtats seront pubLiés par voie de presse.

DOUALA le 10 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 018/AMI/PAD/DG/2017 DU10/11/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA NORMALISATION DES EQUIPEMENTS DE MANUTENTION DE LA MARCHANDISE AU PORT DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD EXERCICES 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement avec sélection de bureaux d'études, pour la normalisation des équipements de manutention de la marchandise au Port de Douala.

C'est appel à manifestation d'intérêt vise l'établissement de la liste de bureaux d'études à consulter pour le recrutement sus visé.

2. Consistance des prestations

L'objectif de la mission est de faire des propositions permettant de normaliser les équipements de manutention de la marchandise au Port de Douala pour le compte de l'année 2018.

Les objectifs spécifiques attachés à la mission sont notamment :

- La mise en conformité aux standards internationaux des équipements de manutention utilisés dans les terminaux spécialisés du port de Douala ;
- La définition des équipements de manutention appropriés à chaque type d'activité afin d'augmenter les cadences des opérateurs de manutention et le volume des marchandises manipulées ;
- L'élaboration d'un cahier des charges précisant par type d'équipement susceptibles d'être utilisé au Port de Douala, les règles communes et spécifiques qui seront appliquées à tous les acconiers tant sur le plan des caractéristiques que sur les conditions d'achat.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert, à égalité de conditions, à tous les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études ayant de bonnes connaissances dans le domaine de la manutention de la marchandise portuaire et spécifiquement des équipements appropriés à chaque type d'activité. Les bureaux d'études devant avoir des références en :

1. Evaluation qualitative et quantitative des équipements ;
2. Analyse des conditions d'exploitation et des performances ;
3. Elaboration de cahier des charges ;
4. Stratégie de financement de tels équipements.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires

dont un original et quatre (04) copies marqués comme tels, sous pli
fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes (A et B) à la Direction des Affaires Générales — Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé — Département des Marchés Publics, situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **06/12/2017 à** 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°18AMI/PAD/DG/2017 DU 10/11/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA NORMALISATION DES EQUIPEMENTS DE ANUTENTION DE LA MARCHANDISE AU PORT DE DOUALA,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant les sections suivantes :

- Section I : Pièces administratives ;
- Section II : Dossier technique.

Section 1 : **Pièces administratives (enveloppe A)**

La section **1** comprend les pièces administratives suivantes, en version originale ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une déclaration à manifestation d'intérêt signée du représentant du bureau d'études ou du mandataire du groupement, faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'appel d'offres s'il est sélectionné ;
- Une attestation de l'administration fiscale valant quitus fiscal ;
- Une attestation valant quitus social (pour les entreprises nationales) ;
- Une attestation de non exclusion délivrée par l'ARMP (pour les entreprises nationales) ;
- Une attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du bureau d'études ou des parties au groupement ;

Section 2 : **Dossier Technique (enveloppe B)**

Le dossier technique devra comprendre :

- Une note de présentation du bureau d'études ou des parties au groupement. Cette note fera ressortir (la date de création, le siège, la dénomination, la forme juridique, l'adresse etc.) et les moyens humains et matériels qu'il compte mettre en oeuvre pour la réalisation de la mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, ancienneté au sein du bureau d'études et type de contrat liant chaque membre du personnel du bureau d'études ou du groupement ;
- Les références professionnelles du bureau d'études ou des parties au groupement, leurs domaines de compétence, en particulier en diagnostic, évaluation des équipements de manutention des terminaux portuaires, analyse des conditions d'exploitation et performance de l'activité, rédaction des cahiers de charges définissant la nature des équipements, leurs caractéristiques et les conditions d'exploitation en fonction de la spécificité des activités ;
- Les références du personnel consignées dans un CV faisant ressortir les domaines d'expertise, les qualifications, les prestations ou missions auxquelles l'intéressé a participé, le bénéficiaire des prestations ;
- Les copies des diplômes.

6. Critères d'évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur la base des éléments énoncés ci-dessus dans les modalités de soumission et repris dans la grille d'évaluation jointe au présent avis.

NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès à la Grille d'évaluation

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 19 points sur 26, seront retenus pour la participation à l'Appel d'Offres International Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, sise à l'ancienne Direction des Travaux du PAD.

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, et les résultats seront publiés par voie de presse.

DOUALA le 10 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°147/AM/CUY/17 DU 06 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sus-indiquées.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur les études techniques et la maîtrise d'œuvre des travaux de voiries , réseaux divers et bâtiments lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2018. Il comprend dix (10) lots:

3. Consistance des prestations

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment;

Lot 2: Etudes d'urbanisme ;

Lot 3 : Etudes topographiques ;

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO;

Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides;

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores;

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

4. Participation et origine

N/A

5. Financement

N/A

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Secrétariat de la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements, bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville, rez de chaussée, porte 005, Communauté Urbaine de Yaoundé, **le 13 décembre 2017 à 10 heures** au plus tard avec la mention:

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°…../AM/CUY/17 DU …….. POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant ***le lot sollicité*** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non redevance en cours de validité;
- La carte de contribuable en cours de validité;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Architecte Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 2: Etudes d'urbanisme

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres;

1. Sans objet.

Lot 3: Etudes topographiques

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre;
- Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;
- Un Technicien Supérieur en Topographie.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;
- Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3;
- Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 5: Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en déchets solides ou liquides;
- Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum
- Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 6: Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 7: Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité;
- Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automaticien ;
- Un (01) Contremaître principal électronicien.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 8: Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité;
- Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;
- Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;
- Un Sociologue Urbain
- Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur;
- Un (01) Topographe.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Paysagiste Chef de Mission, qualification Bac + 3, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience;
- Un (01) technicien ayant un niveau minimum de CAP ou BEPC, ayant une bonne expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois:

- CV daté et signé par le concerné;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel;
- L'organigramme du BET.

3.2.2 Justificatifs des références

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants:

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs;
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1 ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent;
- Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin *(en ce qui concerne les lots des études)* délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1ère et dernière pages du contrat enregistré y afférent.

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après:

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée;

2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété;

- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;
- La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.
- Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de

l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.

8. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Dossiers administratif et technique incomplets ;

Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Présentation d'un CV de fonctionnaire.

~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous:

- **Personnel : 40 points ;**
- **Références : 50 points ;**
- **Matériel : 10 points ;**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 6 Novembre 2017

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TSIMI EVOUNA Gilbert

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 17NOVEMBRE 2017 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 « AQUISITION DU MATERIEL ROULANT» POUR L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 92/007 du 14 Août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N° 96/11 du 05 Août 1996, relative à la Normalisation ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'État modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962, réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi de finances N°2015/019 du 21 décembre 2015, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le décret N°2009/296 du 17/09/2009, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le décret N°2010/34 du 04 Février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le décret N°2013/159 du 15 Mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le décret N° 2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30/12/2005, relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la décision n°003/MINFI/CAB du 19 juillet 2016, portant nomination de responsables à titre intérimaire au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 portant passation et contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 du 17 octobre 2017 « Acquisition du matériel roulant » En procédure d'urgence pour l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu la proposition d'attribution N° 012/2017 /L/ANOR/CIPM du 15 novembre 2017, signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE:

Article 1er : L'entreprise **CONTINENTAL BUSINESS RESEARCH CENTER (CBR CENTER), PO BOX 10004 YAOUNDE,** est attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et la période ci-après :

ALLOTISSEMENT	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	PERIODE D'EXECUTION
LOT 1 : - UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4x4 de 13 CV; - UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4x4 de 09 CV.	110.000.000 (Cent dix millions)	131.175.000 (Cent trente-un millions cent soixante quinze mille)	90 (Quatre vingt dix) jours
LOT 2 : SEPT (07) VEHICULES DE TOURISME de 08 CV	79.100.000 (Soixante dix neuf millions cent mille)	94.326.750 (Quatre vingt quatorze millions trois cent vingt six mille sept cent cinquante)	90 (Quatre vingt dix) jours

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 022/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU LOGICIEL SIM_BA DANS 136 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)DATE : 17 NOVEMBRE 2017FINANCEMENT : IDA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique : Certaines dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres National N°022 du 10 octobre 2017 relative **la fourniture, l'installation et la mise en service des groupes électrogènes pour la mise en œuvre du logiciel Sim_ba dans 136 communes dans le cadre du Programme National de Développement Participatif** (**PNDP)**, sont modifiées ainsi qu'il suit :

SPECIFICATION TECHNIQUE DU GROUPE ELECTROGENE OBJET DU MARCHE……..	
AU LIEU DE …..	**LIRE …..**
Groupe électrogène de 3kva :	Groupe électrogène d'au moins 3kva :
Puissance utilisable 2,5KW;	Puissance utilisable au moins 2,5KW;
Facteur de puissance 0,8;	Facteur de puissance au moins 0,8;
fréquence 50hz;	Fréquence nominale 50hz;
Moteur diesel 4 temps ;	Moteur diesel 4 temps ;
Refroidissement par ventilation forcée;	Refroidissement par ventilation forcée;
excitation 12VDC 10A;	excitation 12VDC minimum 12A;
Régulation AVR;	Régulation AVR;
Model IC160;	Non Appliqué
Potentiel maximal 55HP/4000rpm;	Potentiel maximal 55HP/3600rpm;
Consommation 1,2litre par heure en pleine charge;	Capacité de la citerne entre 05 et 20 litres
Dimension extérieur 560x440x460;	Non Appliqué
Poids 50kg max.	Poids 60kg max.
	Manuel d'utilisation
Câble âme en cuivre multibrins HO7 souple 3x2,5mm²	Câble âme en cuivre multibrins HO7 souple 3x2, 5mm²

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUE N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENT »AU PROFITDU PERSONNEL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché, objet de l'Appel d'Offres sus citée pour le montant et délai d'exécution ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ACTIVA ASSURANCES	**53 577 001** (cinquante trois millions cinq cent soixante dix sept mille un) FCFA	**53 875 184** (cinquante trois millions huit cent soixante quinze mille cent quatre vingt quatre) FCFA	**Douze (12) mois**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, sis au Quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°004/C/COB/ CIPM/ 2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 6 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Par DECISION N°004/D/ COB/ CIPM/ 2017 DU 28 SEPTEMBRRE 2017 Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant
LOT UNIQUE	**LES ETS FOTAGIL BP: 15165 Yaoundé, tél: 696 20 64 49**	**8 684 441**	

Le soumissionnaire, **LES ETS FOTAGIL, BP: 15165 Yaoundé, tél : 696 20 64 49** est retenu pour la fourniture du matériel didacti
TTC **en Francs CFA de 8 684 441 (huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante et un)**, pour **un déla**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui su
Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 28 Septembre 2017

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°04/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 17NOVEMBRE 2017 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 « AQUISITION DU MATERIEL ROULANT» POUR L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 92/007 du 14 Août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N° 96/11 du 05 Août 1996, relative à la Normalisation ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'État modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962, réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi de finances N°2015/019 du 21 décembre 2015, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le décret N°2009/296 du 17/09/2009, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le décret N°2010/34 du 04 Février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le décret N°2013/159 du 15 Mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le décret N° 2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30/12/2005, relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la décision n°003/MINFI/CAB du 19 juillet 2016, portant nomination de responsables à titre intérimaire au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 portant passation et contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°004 /AONO/ANOR/CIPM/2017 du 17 octobre 2017 « Acquisition du matériel roulant » En procédure d'urgence pour l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu la proposition d'attribution N° 012/2017 /L/ANOR/CIPM du 15 novembre 2017, signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE:

Article 1er : L'entreprise **CONTINENTAL BUSINESS RESEARCH CENTER (CBR CENTER), PO BOX 10004 YAOUNDE,** est attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et la période ci-après :

ALLOTISSEMENT	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	PERIODE D'EXECUTION
LOT 1 : - UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4x4 de 13 CV; - UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4x4 de 09 CV.	110.000.000 (Cent dix millions)	131.175.000 (Cent trente-un millions cent soixante quinze mille)	90 (Quatre vingt dix) jours
LOT 2 : SEPT (07) VEHICULES DE TOURISME de 08 CV	79.100.000 (Soixante dix neuf millions cent mille)	94.326.750 (Quatre vingt quatorze millions trois cent vingt six mille sept cent cinquante)	90 (Quatre vingt dix) jours

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 022/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU LOGICIEL SIM_BA DANS 136 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)DATE : 17 NOVEMBRE 2017FINANCEMENT : IDA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique : Certaines dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres National N°022 du 10 octobre 2017 relative **la fourniture, l'installation et la mise en service des groupes électrogènes pour la mise en œuvre du logiciel Sim_ba dans 136 communes dans le cadre du Programme National de Développement Participatif** (**PNDP)**, sont modifiées ainsi qu'il suit :

SPECIFICATION TECHNIQUE DU GROUPE ELECTROGENE OBJET DU MARCHE……..	
AU LIEU DE …..	**LIRE …..**
Groupe électrogène de 3kva :	Groupe électrogène d'au moins 3kva :
Puissance utilisable 2,5KW;	Puissance utilisable au moins 2,5KW;
Facteur de puissance 0,8;	Facteur de puissance au moins 0,8;
fréquence 50hz;	Fréquence nominale 50hz;
Moteur diesel 4 temps ;	Moteur diesel 4 temps ;
Refroidissement par ventilation forcée;	Refroidissement par ventilation forcée;
excitation 12VDC 10A;	excitation 12VDC minimum 12A;
Régulation AVR;	Régulation AVR;
Model IC160;	Non Appliqué
Potentiel maximal 55HP/4000rpm;	Potentiel maximal 55HP/3600rpm;
Consommation 1,2litre par heure en pleine charge;	Capacité de la citerne entre 05 et 20 litres
Dimension extérieur 560x440x460;	Non Appliqué
Poids 50kg max.	Poids 60kg max.
	Manuel d'utilisation
Câble âme en cuivre multibrins HO7 souple 3x2,5mm²	Câble âme en cuivre multibrins HO7 souple 3x2, 5mm²

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUE N° 000021/ANOR/DG/DAF/SDBM/SM DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LASOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENT »AU PROFITDU PERSONNEL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché, objet de l'Appel d'Offres sus citée pour le montant et délai d'exécution ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ACTIVA ASSURANCES	**53 577 001** (cinquante trois millions cinq cent soixante dix sept mille un) FCFA	**53 875 184** (cinquante trois millions huit cent soixante quinze mille cent quatre vingt quatre) FCFA	**Douze (12) mois**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, sis au Quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°088/D/PR/MINMAP/SG/DRCÉ/SMAS/ 2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0074 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER SIMBOCK AU LIEU DIT ANTENNE MTN (RESIDENCE MINFOF) - COLLEGE JESUS MARIE ET ENTREE MAKANG BAR - COLLEGE JESUS MARIE ? MAKANG BAR, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et-complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

VU la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

VU la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

V**U** la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national restreint N°074/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 22 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour au contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement en enduit tricouche du tronçon de route au quartier Simbock au lieudit antenne MTN (résidence MINFOF) - collège Jesus Marie et entrée Makang bar - collège Jesus Marie - Makang bar, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

DECIDE:

Article I^{er} - Le soumissionnaire **RP CONSTRUCT BP : 20249 YAOUNDE TEL : 699 83 56 68,** est attributaire au **contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement en enduit tricouche du tronçon de route au quartier Simbock au lieudit antenne MTN (résidence MINFOF) - collège Jesus Marie et entrée Makang bar - collège Jesus Marie - Makang bar, Département du Mfoundi, Région du Centre,** pour le montant **Tout Taxes Comprises de 12 879 000 (douze millions huit cent soixante-dix-neuf mille)** et **un délai d'exécution de soixante (60) jours .**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°091/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070 /AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE NITOUKOU (HANGAR DE 28 COMPTOIRS, DEUX BLOCS DE 10 BOUTIQUES CHACUN ET DEUX BLOCS DE 4 LATRINES CHACUN), COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Main au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'eXécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

VU la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales

de passation des marchés publics ;

VU la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national restreint N°070/A0NO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 18 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour travaux de construction du marché de Nitoukou (hangar de 28 comptoirs, deux blocs de 10 boutiques chacun et deux blocs de 4 latrines chacun), Commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre;

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire **GROUPEMENT LES QUATRE ETOILES/ETS ZAC BP : 1151 YAOUNDE, est attributaire des travaux de construction du marché de Nitoukou (hangar de 28 comptoirs, deux blocs de 10 boutiques chacun et deux blocs de 4 latrines chacun), Commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, pour le montant Tout Taxes Comprises de 95 929 889 (quarante-vingt-quinze millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-neuf)** et un délai d'exécution de **deux (02) mois calendaires.**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°092/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°075 /AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE ONZE(11) FORAGES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA MEFOU ET AKONO, DU MBAM ET KIM ET DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la

Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

Vu la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national restreint **N°075/A0NR/ P/ MIN MAP/SG/ DRCE/CRPM/ 2017 du 22 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour travaux de construction de onze(11) forages dans les Départements de la Mefou et Akono, du Mbam et Kim et du Nyong et Kelle, Région du Centre;**

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

DECIDE:

Article I^er — Les soumissionnaires **ETS NIGOUMI BP /2896 YAOUNDE TEL / 694 944107 et GROUPE EMCO BP/7693 YAOUNDE TEL/699 938 887,** sont respectivement attributaires du lot 1 sept (07) forages et du lot 2 quatre (04) forages **des travaux de construction de onze(11) forages dans les Départements de la Mefou et Akono, du Mbam et Kim et du Nyong et Kelle, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 55 499 105 (cinquante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinq) pour le lot 1 et 31 999 999(trente-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) pour le lot 2 et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1931-17/DG/PAD DU 02/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES (ETH) SARL, BP 15 BAFOUSSAM, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2017 19 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS DU QUAI 51 AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;

VU la Loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999, portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Décision n° 142 D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 30 Juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;

VU l'Appel d'offres national ouvert n° 015/AONO/PAD/CIPM/2017 du 19 Mai 2017 pour les travaux de revêtement en pavés du quai 51 au Port Autonome de Douala ;

VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 18 Août 2017 ;

VU la lettre n° 007045/L/MINMAP/CAB du 04 Octobre 2017 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1er.- La société des Entreprises de Transport des Hydrocarbures (ETH) SARL, BP 15 BAFOUSSAM, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° **015/AONO/PAD/CIPM/2017 du 19 Mai 2017** pour les travaux de revêtement en pavés du quai 51 au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCH: 363 956 765 FCFA TTC**
- **DELAI D'EXECUTION: Deux (02) mois**

ARTICLE 2. La présente décision sera notifiée au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3. Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°089/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/2017 DU 13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER SIMBOCK AU LIEU DIT ANTENNE MTN (RESIDENCE MINFOF) - COLLEGE JESUS MARIE ET ENTREE MAKANG BAR - COLLEGE JESUS MARIE - MAKANG BAR, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

VU la constitution ;

VU la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

VU le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

Vu l'appel d'offres national restreint **N°069/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 14 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement en enduit tricouche du tronçon de route au quartier Simbock au lieudit antenne MTN (résidence MINFOF) - collège Jesus Marie et entrée Makang bar - collège Jesus Marie - Makang bar, Département du Mfoundi, Région du Centre;**

Vu le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

DECIDE:

Article I^er — Le soumissionnaire **GROUP GALANT AND FRIENDS BP :7936 TEL : 699 541 407, est attributaire des travaux d'aménagement en enduit tricouche du tronçon de route au quartier Simbock au lieudit antenne MTN (résidence MINFOF) - collège Jesus Marie et entrée Makang bar - collège Jesus Marie - Makang bar, Département du Mfoundi, Région du Centre, pour le montant Tout Taxes Comprises de 130 308 154 (cent trente millions trois cent huit mille cent cinquante-quatre)** et un délai d'exécution de **deux (02) mois calendaires.**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°090/D/PR/MINMAP/SG/DCE/SMI/2017 DU13 OCT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034 BIS 3 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marché publics;

Vu la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

Vu la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;

VU la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;

VU l'appel d'offres national restreint N°034 BIS 3/AONR/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 14 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour aux travaux de construction de cinq(05) forages dans le Département de la Lékié, Région du centre; le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire **FOTRAIGEL/ 30FOR SARL BP : 1063 DOUALA TEL : 679 924 657, est attributaire des travaux de construction de cinq(05) forages dans le Département de la Lékié, Région du centre, pour le montant Tout Taxes Comprises de 40 855 766 (quarante millions huit cent cinquante-cinq mille sept cent soixante-six)** et un délai d'exécution de **deux (02) mois calendaires.**

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

COMMUNE DE GARI GOMBO

DECISION MUNICIPALE N°058 /DM/C /M/GGBO/17PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/AONR/CGGBO/CIPM/2017 DU 27 AOÛT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI- GOMBO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

ARTICLE: Les **ETS SOGICAM SARL** sont déclarés adjudicataire du marché de l'avisd'appel d'offi-e national **N° 02/AONR/CGGBO/CIPM du 28 Juin 2017**
pour la sélection d'un Consultant chargé d'assurer le Contrôle et la surveillance
des travaux de construction de l'Hôtel de ville deGARI-GOMBO
ARTICLE 2: Le représentant des **ETS SOGICAM SARL** est invité à se présenter à la celule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communiqué y afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, 1 attribution sera purement et simplement annulée.
ARTICLE 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

COMMUNE D'OBALA

DECISION N°004/C/COB/ CIPM/ 2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 6 SEPTEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30^{2} décèmbre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 20i 0 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l' exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ; l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La demande de cotation n°001/DC/COB/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala.

DECIDE:

Article ler — Le soumissionnaire, **LES ETS FOTAGIL, BP: 15165 Yaoundé, tél : 696 20 64 49** est retenu pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 8 684 441 (huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante et un)**, pour un **délai de livraison de 15 (quinze) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 28 Septembre 2017

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

ADDITIF RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°044/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2017 DU 19 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET RINSTALLOTION DE TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES ET D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL DANS LA VILLE D'ANGOSSAS, COMMUNE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Delai de Livraison**
	Au lieu de ... Le délai maximum prévu par le Maître d''Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d''offres est de **Cinq (05) mois** calendaires.
	Lire plutot Le délai maximum prévu par le Maître d''Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d''offres est de**Trois (03) mois** calendaires.

BERTOUA le 20 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES ALIMENTATIONS AUTONOMES DANS LES ARMOIRES DES FEUX TRICOLORES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **14/11/2017** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES ALIMENTATIONS AUTONOMES DANS LES ARMOIRES DES FEUX TRICOLORES.** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **22/11/2017** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES ALIMENTATIONS AUTONOMES DANS LES ARMOIRES DES FEUX TRICOLORES.** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **14/10/2017 à partir de 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **22/11/2017** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 99/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES ALIMENTATIONS AUTONOMES DANS LES ARMOIRES DES FEUX TRICOLORES.** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le **16/11/2017** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017** **RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE.** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le **23/11/2017** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017** **RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE.** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L''ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16/11/2017 à 13 heures** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L''ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **23/11/2017 à 13 heures** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le **14/11/2017** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017** **RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE.** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le **16/11/2017** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25/10/2017** **RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT OBJET DU TITRE FONCIER N° 474/WC A BONENDALE.** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **14/11/2017 à 13 heures** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16/11/2017 à 13 heures** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.

DOUALA le 17 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l''Hôtel de Ville au plus tard le **16/11/2017** à **12 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPT 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l''Hôtel de Ville au plus tard le **22/11/2017** à **12 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPT 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA** **« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **24 OCT 2017** à **13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo, sise à la Rue des Ministres. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **22/11/2017** à **13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo, sise à la Rue des Ministres. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURED'URGENCE N°95/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR ATELIER DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ELECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **16/11/2017** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 13 /AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03/10/2017** **RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (accessoires électriques des feux tricolores)** **"A n''ouvrir qu''en séance de dépouillement"**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **29/11/2017** à **12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 13 /AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03/10/2017** **RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (accessoires électriques des feux tricolores)** **"A n''ouvrir qu''en séance de dépouillement"**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **25/10/2017 à partir de 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **29/11/2017 à partir de 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm